

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

Présents : Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin
Corinne Cholewka.

La réunion débute 18h. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.
Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.
Le Maire demande de pouvoir rajouter une délibération concernant une convention.

I Vente de bois communal

Le Maire indique qu'à la date du 1^{er} septembre, la commune dispose d'un stock de bois de 20 stères, consécutifs aux différents travaux du cantonnier sur les chemins forestiers et terrains communaux. Ce bois est sec et prêt à brûler.

Il propose la mise en vente au prix de 50€/stère, coupé en 1 mètre, livré sur la commune.

Voté à l'unanimité.

II Décision sur les contrats des agents actuels

Le Maire fait son retour d'expérience sur les 3 mois de contrats en cours de nos deux nouveaux agents :

M. Finan BAKO, agent technique, à raison de 8h hebdomadaire, le mercredi.

Mme Sandrine DUBAN, agent administratif, à raison de 4h hebdomadaire, le jeudi.

Ces deux agents donnent entière satisfaction et semblent motivés.

Ils ont exprimé leur souhait de continuer à travailler pour notre collectivité.

Le Maire propose de leur signer un contrat d'un an à compter du mois d'octobre.

Voté à l'unanimité.

III Contrat pour accroissement temporaire d'activité

Le Maire propose l'idée de faire appel à notre ancien cantonnier sur une durée d'un mois pour un volume de 16h, afin qu'il puisse transmettre les rudiments de conduite du tracteur et tout autre indication technique à notre nouvel employé. Afin donc de réaliser le tuilage qui n'a pu être opéré auparavant.

Sous-réserve d'acceptation de M. JJ Cordeau.

Voté à l'unanimité.

IV Vacance du logement communal : attribution à un nouveau locataire

Notre actuelle locataire a donné son préavis de départ pour le 29 septembre.

Le Maire a donc lancé une annonce de recherche de locataire.

Il est demandé au conseil de trancher entre deux dossier reçu complets en Mairie.

Mme Fuhri, 1^{ère} adjointe, expose son analyse des dossiers.

Il est proposé d'attribuer le logement communal à Emilie Restoueix et Johan Boulbard.

Voté à l'unanimité.

V Devenir de l'ancienne cure

Gisèle Fuhri propose de garder, une fois les travaux de la tranche 1 effectués, le local clos pour entreposer le matériel communal (chaises, tables, etc...)

Voté à l'unanimité.

VI Questions diverses

Les travaux de l'ancienne cure sont prévus pour la deuxième quinzaine d'octobre.

Les travaux d'élagage et entretien des abords routiers sont prévus avant fin septembre.

Les travaux de voirie sont programmés *a priori* avant fin 2024.

Le Maire évoque trois points dont nous auront à nous occuper en 2025, et donc à budgéter :

- Réfection du pont sur la Tiarde au chemin du Roule
- Bâche à incendie
- Deux chemins forestiers ont beaucoup souffert de ravinelements cette année : il faudra y remédier rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Gisèle Fuhri,
La Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,
le Maire,